

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX  
(Haute-Vienne)

**DECISION DU PRÉSIDENT**  
**n°2024-088 du 19 juillet 2024**

**Objet :** Transport des élèves des écoles publiques au complexe aquatique Villasport pour l'année scolaire 2024 - 2025.

**LE PRESIDENT,**

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes, pris notamment en son article 4-3 alinéa 3° et 4° ;

Vu le devis ci-joint ;

Considérant les séances de natation scolaire des élèves des écoles publiques du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Afin de transporter les élèves des écoles publiques du territoire à Villasport pour l'année scolaire 2024-2025, il est conclu une prestation, avec la SAS Villessot – BP40 – 10 route de Limoges à St Yrieix-la-Perche (87500).

**Article 2 :** Le montant du transport s'élève à 8 599,18 € HT, soit 9 459,10 € TTC suivant le devis ci-annexé à la présente décision.

**Article 3 :** Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20240719-DP2024140216-AR  
Date de télétransmission : 29/07/2024  
Date de réception préfecture : 29/07/2024

Le Président,  
  
P. DARY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix**  
**Transports piscine Villasport St Yrieix La Perche - Année 2024 / 2025**

**DEVIS**

Ecoles	Capacité Véhicule	Nombre de parcours												Estimation du nombre de parcours sur la durée du marché	Prix unitaire H.T.	Prix unitaire T.T.C.	Montant H.T.	Montant T.T.C
		Sept	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Juin	Juillet								
Jules Ferry Saint-Yrieix	59 places	4	4	2	2	3	3	3	3	8			29	75.55 €	83.10 €	2 190.82 €	2 409.90 €	
La Roche l'Abelle	59 places		4	2									6	129.82 €	142.80 €	778.91 €	856.80 €	
Glandon	59 places								4	2	4		10	91.82 €	101.00 €	918.18 €	1 010.00 €	
Coussac-Bonneval	59 places								3	3	3	4	10	129.82 €	142.80 €	1 298.18 €	1 428.00 €	
Ladignac Le Long	59 places								3	3	3	4	10	126.18 €	138.80 €	1 261.82 €	1 388.00 €	
La Meyze	59 places								7	5	4	4	16	134.45 €	147.90 €	2 151.27 €	2 366.40 €	
		4	8	4	2	3	20	16	16	8	8	81				8 599.18 €	9 459.10 €	

A Saint-Yrieix, le 19 Juillet 2024

Le pouvoir adjudicateur,  
 A *St Yrieix*, le *22/07/24*

